

Le village andalou

Extrait du livre de Stéphane Lhomme : « Alain Juppé saute sur Bordeaux »

Le samedi 9 décembre 2000, une manifestation peu ordinaire déambule dans les rues de Bordeaux : près de deux cents Gitans, accompagnés d'autant de « non-Gitans », revendiquent leur relogement avec un étonnant slogan : « On veut des maisons ! » Pour le profane, les Gitans sont des « Gens du voyage » et vivent, sinon en roulottes comme jadis, du moins en caravanes.

Mais ces Gitans là, déjà sédentaires depuis 40 ans au nord de Bordeaux, revendiquent bel et bien des maisons pour y vivre paisiblement et, surtout, sortir leurs enfants de l'étrange lotissement où ils sont parqués, le Village andalou. Depuis quelques semaines, une information décisive les pousse à vouloir déménager : leurs enfants sont atteints de saturnisme (présence de plomb dans le sang), affection qui a de graves conséquences sur le développement, en particulier sur le plan cérébral. Une seule solution : quitter le lieu pollué pour faire retomber la plombémie et en limiter les conséquences, s'il en est encore temps. Hélas, ce bidonville rapporte des loyers à la Ville de Bordeaux, et le maire, un certain Alain Juppé, n'est pas pressé de procéder à un relogement, malgré l'évidente urgence sanitaire...

Ghetto et bidonville

Le Village andalou, définitivement rasé en décembre 2001, était à la fois un ghetto – il ne regroupait que des familles gitanes - et un bidonville. Situé à Bordeaux, il était néanmoins au beau milieu d'immenses terrains vagues : le territoire de la commune s'étire vers le nord, loin de l'agglomération. Curieusement, on peut donc être à Bordeaux... et dans un véritable no man's land.

En 1989, le Village andalou est un lotissement de maisonnettes "en dur" que la ville de Bordeaux a fait construire sur le site d'une décharge. Cette dernière, fermée et recouverte de gravats, est néanmoins restée active comme en témoignaient les écoulements de produits divers et émanations nauséabondes. La construction s'est faite avec une grande économie de moyens – bien que la facture finale annoncée officiellement ait été extrêmement lourde. Il en résulte que les logements se sont dégradés très vite. En 2000, la plupart des maisons étaient rafistolées avec des planches, des plaques de tôle ondulée et autres matériaux de fortune. A chaque pluie, l'eau suintait le long des murs, faisant des rigoles dans certains logements. De fait, le Village andalou était réellement devenu dans les années 90 un bidonville. Pour autant, la mairie de Bordeaux a perçu jusqu'en décembre 2001 des loyers exorbitants – étant donné l'état des habitations : de 2500 à 3500 Francs mensuels par bicoque, soit un total mensuel d'environ 100 000 francs (plus de 15 000 Euros).

Un peu d'histoire...

Les gitans de Bordeaux-Nord descendent de familles qui ont vécu pendant des siècles en Andalousie avant de passer en 1936 en Algérie. Nous n'avons pas de données précises concernant cette migration, mais nous pouvons supposer qu'il s'agissait de fuir la guerre d'Espagne. En effet, l'inconscient collectif des Tsiganes les pousse souvent à considérer qu'ils vont être victimes d'événements graves comme les guerres, même s'ils ne sont pas directement concernés. Il faut bien dire que l'histoire leur donne raison et justifie ces fuites préventives.

C'est en 1962 que ces familles sont revenues en Europe et se sont installées près la décharge municipale de Bordeaux. Si elles n'avaient pas cette fois fui la guerre (1954-1962), elles avaient préféré s'exiler au moment de l'indépendance de l'Algérie, ne sachant pas ce qui risquait de leur arriver.

De façon générale, le niveau socio-économique des Gitans ne cesse de se dégrader. Leurs métiers artisanaux traditionnels ont tendance à disparaître, leur intégration socio-économique est de plus en plus

difficile.

Lorsqu'ils sont arrivés à Bordeaux, presque tous les Gitans étaient ferrailleurs. Longtemps, beaucoup ont possédé une carte officielle de la mairie de Bordeaux pour œuvrer sur la décharge. Mais celle-ci, saturée, a été fermée en 1980 et la plupart des Gitans ont perdu leur métier. Quelques-uns s'accrochent encore aujourd'hui à l'activité de ferrailleur, mais ils travaillent dans des conditions difficiles, car ils doivent se déplacer beaucoup pour peu de résultats.

La descente aux enfers : un bidonville à Bordeaux

Affaiblis sur le plan économique, les Gitans de Bordeaux-Nord ont diminué la fréquence de leurs voyages. Peu à peu, ils se sont défaits de leurs caravanes jusqu'à devenir sédentaires, n'allant même plus systématiquement au célèbre pèlerinage gitan des Saintes-Maries-de-la-Mer. Considérant cette évidente sédentarisation, la mairie de Bordeaux créa en 1976 le « Hameau de Garonne », généralement appelé « le camp ».

C'était une sorte de village aux constructions en matériaux agglomérés, pourvues d'eau et d'électricité, faites pour durer 5 ans. La réalité fut toute autre : il a fallu attendre près de 15 ans pour que le « camp » soit remplacé. Et, pendant une bonne décennie, c'est dans un véritable bidonville que cette communauté gitane a vécu, sur le territoire même de la ville de Bordeaux.

Il va de soi qu'aucune hygiène n'était possible dans de telles conditions et, d'après les enseignants de l'époque, les enfants arrivaient à l'école dans un état incroyable de saleté et de puanteur, peu propice à leur épanouissement et à leur scolarisation. Les enseignants constatèrent même qu'une fillette avait été gravement mordue par un rat ; malgré les mesures prises immédiatement pour la faire soigner, elle fut amputée.

C'est semble-t-il cet épisode tragique qui, faisant scandale en période électorale, poussa la mairie de Bordeaux à prendre enfin la décision de faire quelque chose : c'est ainsi que naquit le Village andalou, à la fin de l'année 1989.

Le Village andalou

Situé à une centaine de mètres de l'ancien camp, qui fut rasé, le Village andalou était une sorte de lotissement qui, à l'état neuf, pouvait paraître tout à fait ordinaire. Cependant, il était isolé de toute autre construction, placé sur l'ancienne décharge de Bordeaux, et cerné par les terrains vagues. Et surtout, il rassemblait une population exclusivement gitane. Il s'agissait donc d'un ghetto ethnique.

Il a néanmoins permis de reloger une quarantaine de familles gitanes recensées par les services municipaux comme demandeuses de logement. Les 37 pavillons, isolés ou jumelés, ont été répartis autour d'une place centrale qui devait être aménagée en un espace vert qui ne fut jamais réalisé. Une salle commune permettait l'organisation de fêtes ou de réunions. Au bout d'un certain temps, cette salle fut transformée en une trente-huitième habitation.

Hélas, les maisons furent construites à l'économie et se sont très vite dégradées. Deux ans après l'ouverture du village, les murs commençaient à pourrir, de nombreux vices de construction apparaissaient. Les cheminées en particulier ont souvent mal fonctionné. Au fil des ans, des convecteurs électriques ont été installés par les Gitans dans leurs habitations mal chauffées. Le chauffage électrique, imposé par EDF pour justifier les centrales nucléaires, pose de graves problèmes aux ménages modestes : factures exorbitantes, surendettement, précarisation. Au Village andalou, même si EDF n'était pour une fois pas responsable, les mêmes conséquences étaient inévitables. Aussi, certains compteurs électriques se sont alors « providentiellement » arrêtés : peut-on vraiment s'en offusquer lorsqu'on sait qu'il s'agissait de lutter contre le froid et l'humidité dans un véritable bidonville ?

Avril 2000 : « Ces rapports qui accablent »

En avril 2000, deux rapports confidentiels sont remis au maire de Bordeaux et décrivent la terrible insalubrité de la vie au Village andalou. Le premier a été réalisé par les chercheurs du département d'anthropologie sociale de l'université de Grenade, en Andalousie. Extrait : « *La construction a été réalisée sans isolants : froides et humides l'hiver, les maisons deviennent de véritables fours en été. (...) Les glissements du terrain meuble ont rapidement fissuré les murs, dégradé les planchers et crevé les canalisations d'eau. Le système d'assainissement, faute de pente suffisante pour l'évacuation, provoque des remontées d'eaux usées jusqu'à l'intérieur des logis. A côté des « pavillons », les deux bassins de décantation à ciel ouvert dégagent des odeurs parfois insoutenables* ».

Le second, élaboré par l'Institut européen de l'environnement de Bordeaux (IEEB), consiste en un descriptif sec et précis du site et des conditions sanitaires qui y prévalent. Ces rapports révèlent la présence de très inquiétants taux de plomb dans les fossés entourant le Village andalou, mais aussi d'hydrocarbures,, moins « réputés » que le plomb, mais au moins aussi dangereux. Or, aucune mesure n'est prise par la ville de Bordeaux, commanditaire de ces enquêtes.

Heureusement, une « fuite » permet de faire sortir ces informations de la confidentialité et le quotidien Sud-Ouest titre le 13 avril 2000 : « *Ces rapports qui accablent* », et précise : « *Deux rapports confidentiels brossent un tableau accablant des conditions de vie dans le «village andalou» de l'avenue de Labarde. Entre les rats et les voitures désossées, quel avenir ?* »

Malgré la publication de ces inquiétantes informations, le maire de Bordeaux se contente de promesses et suggère un délai de cinq ans : « *Il faut aboutir à la fermeture du village. Mais ceci ne peut pas se faire instantanément comme vous semblez le suggérer. (...) Cinq ans est un objectif raisonnable pour aboutir à la fermeture du Village andalou* »^[1].

Il n'est donc envisagé aucune opération en urgence comme c'est parfois le cas à la suite d'une inondation ou d'un glissement de terrain. La seule chose qui est proposée aux Gitans est de croire aux promesses et d'attendre des années qu'on veuille bien leur proposer des solutions. Incroyablement, la découverte du saturnisme n'aura pas beaucoup plus d'impact sur les autorités, poussant les Gitans à l'action collective.

Juillet 2000 : le saturnisme

Devant l'immobilisme des autorités, c'est l'Organisation non gouvernementale (ONG) « Médecins du Monde » qui se déplace et effectue des prélèvements sanguins sur un certain nombre d'enfants gitans en juillet 2000. Les résultats montrent que la majorité des enfants vivant au Village andalou présentent d'importants taux de plomb, certains étant carrément atteints de saturnisme. Le taux maximal trouvé est alors de 183 µg/l, le saturnisme commençant à 100. Ces constats sont confirmés fin août par une autre expertise menée par la DDASS qui, devant le début de scandale, est enfin venue sur place.

Au lieu de prendre immédiatement des mesures, la municipalité de Bordeaux essaie de transformer les victimes en coupables en affirmant que le saturnisme était causé par les activités de ferrailage ou la manipulation de batteries automobiles. Or, d'une part, le ferrailage n'était plus pratiqué au Village andalou que par une minorité de la population. Par ailleurs, d'après plusieurs médecins, ces activités ne pouvaient causer un saturnisme aussi important, et surtout étendu à des si nombreuses personnes, dont des enfants en bas âge et des nourrissons. Enfin, l'important n'était pas d'essayer de se renvoyer la responsabilité de la situation mais bien de considérer que le ghetto gitan était, de toute façon, devenu dangereux et que la seule solution pour combattre le saturnisme était de procéder à son évacuation, le plus rapidement possible.

Graves conséquences

Les conséquences du saturnisme sont connues et mises sur la place publique par le quotidien Sud-Ouest le 13 juillet dans un article sur le Village andalou titré « *Les enfants victimes du plomb* » : « *L'affection présente un caractère indéniable de gravité. Concentré sur le long terme dans l'organisme, le plomb peut être facteur d'arriérations mentales irréversibles. Au rang des symptômes, on retrouve l'anémie (la*

baisse du nombre de globules rouges), les douleurs abdominales, parfois les maux de tête et les troubles de la mémoire, comme de l'équilibre. »

Les pouvoirs publics ne peuvent donc pas feindre d'ignorer la gravité de la situation pour les habitants du Village andalou. Mais ils minimisent l'affaire en expliquant que les taux de plomb ne sont pas très élevés, ce qui n'est pas justifié médicalement : il n'existe pas de seuils en dessous desquels l'intoxication ne serait pas dangereuse : *« Il est évident qu'il faut une politique d'éradication totale du plomb, martèle Guy Huel [Inserm], qui travaille sur le sujet depuis plus de vingt ans. Tout simplement parce qu'il n'y a pas de valeur seuil à sa toxicité, celle-ci est continue. (...) En restant à une concentration de 50 microgrammes par litre, on contribuerait à une baisse du QI de l'ensemble des Français ».*[2]

Les familles gitanes ont alors logiquement posé cette question : *« Faut-il attendre pour intervenir que les taux de plomb soient encore plus graves ? »*. C'était hélas prémonitoire : les prélèvements suivants montreront une forte augmentation de la plombémie.

Quitter le Village andalou

Les familles gitanes, légitimement inquiètes pour la santé de leurs enfants, demandent alors à pouvoir quitter immédiatement le Village andalou. Cette revendication, naturelle, évidente, dictée par l'urgence face au danger, implique aussi l'éclatement de la communauté. Pour certains Gitans, ce n'est pas une bonne nouvelle mais c'est nécessaire et inévitable à cause du plomb.

Pour d'autres comme Juan, c'est au contraire une évolution positive : *« Le plomb, c'est terrible, mais au moins il aura amené la fin du Village andalou. On n'en pouvait plus de vivre enfermés, toujours entre Gitans »*. Jesus Garcia, porte-parole des familles, le plus instruit du Village, parle de camp de concentration : *« A Bordeaux, il n'y a pas de ghetto pour les Blancs, pour les Noirs, pour les Maghrébins... alors pourquoi un ghetto pour les Gitans ? On se croirait dans un zoo, sauf que personne ne vient jamais ici, autrement on nous jetterait des cacahuètes. C'est pire qu'un zoo, c'est un camp de concentration. Je sais très bien ce qui s'est passé pour les Gitans pendant la seconde guerre mondiale : les camps de concentration, et puis les chambres à gaz. Si la guerre revient, ce sera facile de nous retrouver : il suffira d'aller au Village andalou. Alors il faut partir de ce village : à cause du plomb, bien sûr, mais aussi parce que nous pouvons vivre normalement, dans des rues normales, avec des voisins de toutes les origines »*.

La quasi-totalité des habitants du Village andalou est enchantée à la perspective de quitter ce ghetto et ses lourds inconvénients :

- le bruit, en particulier celui des adolescents qui tournent en mobylettes tard dans la nuit ;
- la stigmatisation : *« Si un Gitan du Village andalou fait une « connerie », explique José, et bien ce sont tous les Gitans du Village andalou qui sont vus comme des bandits »* ;
- l'isolement social. Le fait de ne pas fréquenter de non-Gitans est vu comme un handicap pour les enfants. Ramon : *« Nous, les vieux, c'est trop tard. On a vécu la plupart du temps dans des camps, comme des indiens. Mais nos enfants, il faut qu'ils apprennent à vivre avec les payos*[3] *»*.

Même joie quelques maisons plus loin avec Maria : *« Je suis très contente de partir du Village. On n'était pas bien ici. Même sans le plomb, c'était pas une vie, toujours entre Gitans. Et puis il y avait toujours du bruit, tard le soir, les mobylettes, tout ça... Moi je suis contente. On a fait les manifestations, pas pour embêter le maire mais pour qu'il comprenne qu'on ne pouvait plus rester. Je remercie ceux qui ont manifesté avec nous, ils nous ont aidés à partir. Je suis contente. »*

Vers les manifestations

Septembre 2000. C'est la rentrée scolaire et, en tant qu'instituteur responsable de classes d'enfants du Village andalou entre 1991 et 2000, j'étais déjà connu des familles. Lorsque le problème du saturnisme s'est présenté, c'est naturellement que je suis allé discuter avec elles, m'assurer qu'elles possédaient bien toutes les informations concernant le danger pesant sur leurs enfants. Par la suite, la Mairie de Bordeaux

dénoncera une manipulation par un activiste, poussé, bien entendu, par de vilaines arrière-pensées politiciennes... Cette façon de voir les choses était d'ailleurs fort méprisante pour les gitans, susceptibles d'être ainsi manipulés par un seul individu. De toute façon, un élément ne pouvait qu'échapper aux dirigeants bordelais : il arrive que des citoyens s'engagent uniquement pour des raisons éthiques et morales.

C'est pas du cinéma

Fin septembre 2000, je contacte les responsables du cinéma Utopia de Bordeaux, toujours prêts à accueillir des initiatives de solidarité et de lutte contre des situations inacceptables. Ainsi, une soirée film-débat est organisée avec divers intervenants (médecin, enseignant, et surtout 18 représentants des familles gitanes). Au cours du débat, une adjointe du maire de Bordeaux, présente comme spectatrice, annonce que le relogement des familles se fera désormais sur deux ans au lieu de cinq. D'une certaine façon, on peut alors considérer que trois ans sont gagnés... En réalité, cette annonce donne aux Gitans la certitude de devoir rester encore longtemps dans le bidonville touché par le saturnisme. Qui plus est, les familles craignent que ce ne soit là qu'un effet d'annonce permettant de gagner du temps et que tout projet de relogement disparaisse au fil du temps. La mairie de Bordeaux refuse donc toujours de prendre en compte la gravité de la situation, et n'envisage toujours pas d'opération d'évacuation en urgence du Village andalou. A la fin du débat, plusieurs spectateurs restent pour discuter avec les Gitans et les organisateurs de la soirée. C'est l'apparition embryonnaire du Comité de soutien qui va être créé quelques temps plus tard et lutter en solidarité avec les Gitans pour les aider à obtenir leur relogement. Ainsi, une première manifestation solidaire - Gitans et « non-Gitans » unis - est annoncée pour le 9 décembre 2000 à Bordeaux.

Contre-attaque

La réaction de la municipalité ne se fait pas attendre. Un membre du Comité de soutien raconte : *« Ayant appris le projet de manifestation, le maire de Bordeaux Alain Juppé, a dépêché quelques adjoints au Village andalou, le vendredi 24 novembre 2000. Il s'agissait de désamorcer la mobilisation en annonçant des réparations (chaudières, vitres, électricité) - elles étaient réclamées vainement depuis bien longtemps par les familles ! Mais, à cause du saturnisme, celles-ci demandent alors à partir, et non un rafistolage de leur bidonville. Concernant les dossiers de relogement, au lieu de les amener avec eux au Village, les élus municipaux demandèrent aux familles d'aller les chercher chez les bailleurs, et ajoutèrent : « Si vous voyez un logement qui vous plait dans une rue, notez le numéro ». Étonnante politique de relogement pour familles atteintes par le saturnisme... Les élus ont annoncèrent aussi... une sortie à la mer ! Qui plus est, elle ne devait concerner que les mères avec des enfants en bas âge. Sans les pères ! Mais aucune famille n'a souhaité participer : une sortie à la mer ne soigne ni du saturnisme, ni de l'exclusion. »*

Les Gitans n'ont effectivement pas été déstabilisés et maintiennent leurs revendications. Un père de famille explique : *« Nous voulons vivre normalement. Pas comme des riches, juste comme des pauvres, mais sans saturnisme. Et nous ne voulons plus rester dans ce ghetto. Nous manifesterons le 9 décembre ! »*

Une incroyable manifestation

Il n'est pas toujours facile d'être joyeux lorsqu'on est confronté à de graves problèmes. Ainsi, certaines manifestations associatives ou syndicales, bien que légitimes, sont parfois un peu tristes. Le moins qu'on puisse dire est que ce ne fut pas le cas de la manifestation du Village andalou le 9 décembre 2000, pas plus d'ailleurs que de celles qui ont suivi en 2001. Chants, musique, dynamisme général des manifestants leur donnèrent un aspect bien particulier.

Le fait que des Tsiganes manifestent fut déjà en soi perçu comme un événement. Ainsi, le 11 décembre 2000, le quotidien Sud-Ouest titrait *« Une première en chantant »* et expliquait : *« La manifestation des*

Gitans du Village andalou dans les rues de la ville, samedi après-midi, aura surpris le public de la rue. Essentiellement de par sa tournure musicale et chantée qui devait lui conférer une certaine charge émotionnelle. En effet, de la place de la Victoire à l'hôtel de ville en passant par le cours Pasteur, tout au lieu de la « liturgie » habituelle des grands défilés protestataires, faite de banderoles multiples et de slogans bien scandés, un seul calicot ouvrait la marche, et celle-ci se déroula aux accents de guitare, accordéon, mandoline, violon et violoncelle. Sur cette banderole, on pouvait lire : « Un logement pour tous les gitans, un jardin, pas une décharge, halte au plomb. »[4]

Le quotidien régional remarquait un élément fondamental de la mobilisation : « *Précision : les manifestants n'étaient pas que des Gitans. Il y avait aussi de nombreux bordelais extérieurs à la vie du Village andalou. Parfaitement au diapason de leur marche musicale et donc convaincus de la cause de leur défilé en ville* ».

Les manifestations se succèdent...

Le constat de cette solidarité entre non-Gitans et Gitans s'est renouvelé lors des manifestations suivantes, comme par exemple en mars 2001 : « *Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'elles s'y retrouvent régulièrement mais enfin, la place de la Victoire est devenue un lieu de rendez-vous régulier pour les familles du Village andalou de Bacalan et les forces vives qui soutiennent leur cause dans la cité. Cette cause n'est plus ignorée de qui que ce soit à Bordeaux. (...) Samedi après-midi, comme d'habitude, la manifestation a été conduite à la manière des Gitans : en musique, comme pour signifier qu'il n'y a pas besoin de haranguer intempestivement pour faire passer un message d'espoir. Du reste, la journée devait se terminer au Village andalou par une fête dite de la solidarité et de la rencontre interculturelle avec notamment, au menu, tapas, apéritif et flamenco.* »[5]

Nouvelle action en avril 2001: « *Vendredi, les Gitans de Bacalan et le comité de soutien se rassembleront devant la mairie. Ils veulent demander à Alain Juppé d'accélérer le relogement.* »[6]

Une lutte de Tsiganes ou de simples locataires ?

La lutte des Gitans du Village andalou ne relèvait pas de revendications concernant le droit d'asile ou les droits des « Gens du voyage » : la plupart sont de nationalité française, les autres de nationalité espagnole, mais tous sont présents en France de façon tout à fait régulière. Par ailleurs, il s'agit de Gitans sédentaires à Bordeaux depuis longtemps, plus précisément depuis 1962 pour la majorité des familles. Ce sont donc bien des Tsiganes ... mais pas du tout des « Gens du voyage ». Leur action peut être considérée comme celle de locataires ordinaires confrontés à un grave problème de logement. Cependant, les actes et déclarations des autorités et de certaines autres personnes – des pétitions et manifestations ont été organisées contre le relogement des Gitans - ont clairement renvoyé les habitants du Village andalou à leur condition de Tsiganes. Par exemple, nous y reviendrons plus loin, une quinzaine de familles du Village andalou ont été relogées provisoirement durant l'été 2001 par la mairie de Bordeaux... dans des caravanes ! Impensable pour des sédentaires non-Tsiganes, cette « solution » a pourtant été retenue par le maire de Bordeaux, refusant de fait aux Gitans du Village andalou la condition de citoyens ordinaires.

Le maire de Bordeaux et le logement social

A cette époque, le maire de Bordeaux Alain Juppé est aussi président de la Communauté Urbaine de Bordeaux et... président de la puissante société HLM Aquitanis. Les solutions semblaient donc extrêmement faciles à mettre en œuvre. Mais le discours officiel était que rien n'est jamais aussi simple et que le maire, malgré ses multiples mandats, n'avait en fin de compte pas beaucoup de pouvoir...

Pourtant, on trouve des informations fort intéressantes dans la presse régionale : « *La mairie de Bordeaux et la CUB se sont fait épingleur pour avoir accordé indûment des logements de fonction* »[7]. Le Comité de soutien commente : « *Avec certainement beaucoup de mauvais esprit, on pourrait donc trouver que le maire de Bordeaux et président de la CUB est beaucoup plus efficace pour loger des amis*

ou collaborateurs dans des logements de fonction auxquels ils n'ont pas droit que pour reloger en urgence des gens – seulement des Gitans il est vrai – touchés par le saturnisme ».

Et d'ajouter : *« L'immobilisme du maire de Bordeaux concernant le cas des Gitans du Village andalou était encore plus insupportable au regard des antécédents du personnage : avant d'être maire de Bordeaux, Alain Juppé était adjoint au maire de Paris. Dans son champ de compétences, on trouvait jusqu'en 1993 la responsabilité du "Domaine privé de la Ville de Paris"[8] au sein duquel il avait réservé des logements confortables pour lui et plusieurs membres de sa famille[9]. Pire : il avait réduit de mille francs par mois le loyer de son propre fils[10], estimant que l'état de l'appartement ne justifiait pas le montant initial du loyer. Celui-ci était pourtant déjà modeste puisque le confortable appartement était une Habitation à Loyer Modéré (HLM) - dont, faut-il le rappeler, l'attribution doit se faire en priorité aux personnes dont les revenus sont les plus modestes... »*

Au Village andalou, l'état de délabrement de tous les logements justifiait certainement une baisse de mille francs mensuels qui n'est bien entendu jamais venue. Par ailleurs, connaissant le prix dépensé sur fonds publics par M. Juppé pour la réfection de son propre appartement parisien – *« (...) des travaux, pour un montant de 1 million de francs, effectués dans cet appartement aux frais de la ville (...) »*[11]- on peut légitimement comprendre la frustration des manifestants.

Première importante augmentation du saturnisme

Après avoir révélé le saturnisme, l'ONG Médecins du Monde avait demandé qu'un suivi soit mis en œuvre : *« Le Dr Bertrand Favarel-Garrigues, auteur de la première enquête de plombémie, (...) a demandé par courrier le soutien du ministère de la santé, du centre anti-poisons de Bordeaux, de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS). Pas de réponse. »*[12]

Aussi, au bout de plusieurs mois, après avoir vainement sollicité la DDASS, les docteurs de Médecins du Monde s'étaient résolus à refaire eux-mêmes des prélèvements sanguins. Les résultats, connus en février 2001, ont montré une véritable aggravation de la situation : sur soixante-deux prélèvements réalisés sur des enfants de six mois à quinze ans, Médecins du monde recensait trente-trois imprégnations et treize intoxications, avec un taux maximal de 182 microgrammes par litre.

Or, au lieu de considérer la gravité de la situation, les autorités minimisèrent les risques : *« La municipalité estime que les taux de plombémie décelés chez les enfants "ne requièrent pas de mesure d'urgence" »*[13].

Le Comité de soutien a alors émis une hypothèse confortant, si c'était encore nécessaire, la nécessité d'une évacuation urgente du Village andalou : *« On peut penser qu'après un hiver très pluvieux, au fur et à mesure que s'assèche le sol pollué par le plomb, les habitants du Village andalou respirent de plus en plus de poussières contenant du plomb. A ce compte, on risque fort de voir les taux s'aggraver encore dans les semaines à venir »*. Cette perspective, balayée par les autorités, s'est hélas concrétisée quelques semaines plus tard avec des taux de plomb compris entre 300 et 400 µg/l

Beaucoup d'inquiétudes à l'idée de faire appel à la justice

Les Gitans avaient déjà montré beaucoup d'inquiétudes avant d'utiliser le droit de manifester, droit qui semble pourtant banal. Ils craignaient les rétorsions de la part du maire de Bordeaux. Aussi, lorsque l'idée fut avancée de contacter un avocat pour essayer de faire avancer la situation, l'inquiétude devint très importante, le spectre de la prison réapparaissant.

Présent lors des discussions sur ce sujet, j'ai bien évidemment expliqué qu'il n'y avait pas de risque d'être incarcéré pour avoir porté plainte, mais je n'ai pas éludé les risques réels qu'il y avait à s'opposer ainsi au maire de Bordeaux. Celui-ci avait déjà montré au moment de ses problèmes à Paris que, même en situation délicate, il n'hésitait pas à contre-attaquer[14]. Alors, ce n'étaient pas des Gitans soutenus par

quelques citoyens sans pouvoir qui allaient faire peur à ce « poids lourd » du milieu politique.

Cependant, à nouveau, certains Gitans se montrèrent déterminés et avaient de toute façon un argument imparable pour convaincre : « *Que peut-il nous arriver de pire ? Nous vivons comme des animaux dans un zoo, les taux de plomb sont en augmentation et nos enfants sont en train de crever peu à peu à cause du saturnisme ! S'il faut aller en prison pour avoir porté plainte contre le maire de Bordeaux, hé bien on ira en prison ! Qu'est-ce que ça peut faire au point où on en est !* » Avec humour, certains rajoutaient : « *Ceux qui iront en prison, hé bien eux au moins ils seront relogés !* »

J'insistais sur la nécessité que les familles soient bien solidaires dans cette démarche afin que certaines ne se retrouvent pas plus exposées que d'autres face aux autorités.

Plainte contre Alain Juppé pour empoisonnement

C'est le 8 mars 2001, veille du premier tour des élections municipales, que quinze plaintes furent déposées pour « *empoisonnement et non-assistance à personnes en danger* » contre le maire de Bordeaux, mais aussi contre le Préfet de la Gironde dont on aurait pu espérer qu'il prenne ses responsabilités et se substitue au maire défaillant pour soustraire les familles gitanes au danger du saturnisme.

Une conférence de presse fut organisée pour annoncer le dépôt de quinze plaintes ainsi qu'une nouvelle manifestation pour le samedi 10 mars, veille des élections municipales. Les représentants de toute la presse régionale ainsi que de nombreux médias nationaux (Le Monde, Libération, des radios et télévisions) étaient présents.

Médias et politique ?

La pression médiatique vraiment importante laissait espérer aux Gitans et au Comité de soutien un déblocage de la situation. L'affaire fut largement relatée dans la presse nationale :

Libération : « Huit familles gitanes viennent de déposer plainte contre le maire de Bordeaux et le préfet de Gironde pour “empoisonnement et non-assistance à personne en danger”. Il s'agit pour elles de dénoncer les risques que courent les enfants qui vivent au “village andalou”, un camp aux allures de bidonville géré par la municipalité aux confins des zones industrielles de Bordeaux-Nord. »^[15]

Le Monde : « Quinze personnes de la communauté gitane de la banlieue nord de Bordeaux ont porté plainte, vendredi 9 mars, contre le maire de Bordeaux et le préfet de la Gironde pour “empoisonnement” et “non-assistance à personne en danger”. » ^[16]

Le Parisien : « Il y a quinze jours, huit familles ont porté plainte pour “empoisonnement et non-assistance à personne en danger” contre la mairie de Bordeaux et la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, soutenus par Stéphane Lhomme, l'ancien instituteur du quartier. »^[17]

Il faut noter aussi les reportages de nombreuses télévisions et radios. Mais le maire de Bordeaux, au lieu de considérer ses responsabilités, préféra dénoncer une opération politicienne : « *Véronique Fayet, adjointe au social, (...) interprète la plainte comme une “démarche clairement politique, à quelques jours des élections”* » Pourtant, la seule incertitude de cette élection était de savoir si M. Juppé serait réélu au deuxième tour ou dès le premier, cette dernière hypothèse étant très majoritairement avancée par les analystes politiques^[18]. On ne pouvait sérieusement accuser les Gitans et le Comité de soutien de vouloir faire battre le maire sortant, qui serait inévitablement reconduit après les élections. Le dépôt de plainte était donc clairement une tentative pour alerter l'opinion et essayer de contraindre le maire de

Bordeaux à faire enfin quelque chose.

Premières conséquences du dépôt de plaintes

Le 19 mars 2001, le préfet de la Gironde vient constater en personne la situation sociale et sanitaire du Village andalou. Il visite quelques bicoques du bidonville, s'entretient avec les habitants. Le 30 mars 2001, neuf mois après sa première venue, la DDASS revient enfin au Village andalou pour faire des prises de sang aux enfants. On aurait été en droit d'attendre un suivi continu du saturnisme de la part de cet organisme, or son retour au Village andalou fut incontestablement la conséquence du dépôt de plaintes. Les résultats, connus en mai 2001, allaient montrer une nouvelle aggravation, encore plus inquiétante, du saturnisme.

Avril 2001 : vingt-deux nouvelles plaintes, un nouveau rassemblement, une nouvelle fête

Constatant avec soulagement que les premiers plaignants n'avaient pas été incarcérés, vingt-deux Gitans ont souhaité porter plainte à leur tour. Ce nouvel épisode de la lutte eut lieu le samedi 20 avril 2001, suivi d'un rassemblement devant la mairie de Bordeaux et d'un débat public dans une salle de réunion.

Appelée à la rescousse, l'association Droit Au Logement (DAL) était représentée par son porte-parole national Jean-Baptiste Eyraud. Il s'agissait là d'un élément assez important : adjoint au maire de Paris avant de devenir maire de Bordeaux, Alain Juppé a déjà eu affaire au DAL et se méfie de ses actions parfois spectaculaires telles que des occupations de logements vacants. La « jonction » entre d'une part les Gitans et le Comité de soutien, et d'autre part le DAL, montrait au maire de Bordeaux qu'il ne pouvait espérer que la mobilisation retombe avec le temps. Au contraire, il risquait de voir se tenir dans sa ville quelques actions médiatiques assez désagréables pour un personnage public aux ambitions politiques notoires.

Concernant l'action en justice, la situation avait évolué : l'avocat Me Boulanger avait été amené à reformuler les plaintes contre le maire de Bordeaux : « *avoir exposé autrui à un risque immédiat de mort par violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité et de prudence* » et « *avoir soumis autrui en abusant de sa vulnérabilité à des conditions d'hébergement incompatibles avec la dignité humaine* ».

Lors du rassemblement devant la mairie de Bordeaux, une délégation est constituée pour rencontrer un représentant de la mairie, en fin de compte Alain Juppé en personne.

Relogement en cinq ans, puis deux ans, et désormais en 6 mois

Le quotidien Sud-Ouest rend compte de l'audience et des déclarations du maire de Bordeaux :

« Alain Juppé veut bien réduire le délai de relogement des gitans de Bacalan. A condition que la mairie soit aidée et que les personnes concernées ne soient pas trop exigeantes. A leur demande, hier, Alain Juppé a longuement reçu une délégation d'habitants du village andalou (...) dont les enfants sont contaminés par le plomb et veulent être plus rapidement relogés. Ils estiment ne pas pouvoir rester plus longtemps dans ce camp insalubre... A l'issue de cette rencontre, Alain Juppé a déclaré qu'il avait rappelé qu'en matière de santé publique, "il appartenait à l'autorité publique de prendre des décisions qui conviennent. Il y a un problème de plombémie chez certains enfants et c'est pour cette raison que nous avons engagé un processus de fermeture du village. Faut-il l'accélérer ? A la lumière des récentes études entreprises par la DDASS, c'est une question que je poserai au préfet, en espérant avoir une orientation précise dès les prochains jours". Concernant le relogement, le maire a précisé que trois familles ont été installées et que trois autres ont refusé les propositions faites. »[19]

Au moins pour ce qui est des effets d'annonce, l'action commençait à porter ses fruits : il était désormais question d'un relogement en 6 mois. Mais il s'agissait surtout d'une nouvelle preuve de ce que le maire

de Bordeaux refusait la seule mesure appropriée, l'évacuation immédiate du Village andalou. Une telle évacuation aurait deux importantes conséquences positives : d'une part, soustraire les Gitans au saturnisme ; d'autre part, donner plus de temps aux autorités pour trouver des logements définitifs adaptés à chaque situation familiale.

La mairie de Bordeaux prend son temps

Le plan de relogement des familles du Village andalou, annoncé par la mairie de Bordeaux d'abord sur cinq ans, puis deux, et enfin à six mois, restait très virtuel et, surtout, soumis à des conditions qui laissaient douter de sa mise en œuvre réelle : *« Selon Alain Juppé, d'ici septembre, la mairie sera en mesure de reloger 11 familles. Il se dit prêt à accélérer le processus et réduire à 6 mois le délai de relogement qui était de deux ans. A condition d'être aidé par les bailleurs sociaux et par le préfet qui dispose d'un contingent de logements sociaux. Et à condition que les habitants du village andalou se montrent compréhensifs. »*[20]

On le voit, le relogement était assorti de beaucoup de conditions et d'échappatoires...

Le Préfet intervient

Les résultats des prises de sang, révélés en mai, furent saisissants : la plupart des taux étaient en grave augmentation. Plusieurs enfants étaient désormais au-dessus de 200 µg/l avec un nouveau taux maximal à 273µg/l. La situation fut alors, enfin, jugée assez dramatique.

Non par le maire de Bordeaux, propriétaire des logements, mais par le Préfet de la Gironde. Le 21 mai 2001, il reçoit une délégation commune Gitans/Comité de soutien, suivie d'une conférence de presse importante à laquelle la presse régionale mais aussi nationale a été conviée. Le Préfet annonce l'évacuation très rapide du Village andalou grâce à des relogements provisoires : des mobilehomes installés sur plusieurs terrains de l'agglomération bordelaise. *« Afin de ne pas être soumis aux éventuelles pressions d'élus locaux ou de manifestants, il s'agira de terrains et de mobilehomes appartenant à l'État qui prend donc ses responsabilités et vient en aide à des personnes en danger. »* Cette évacuation n'est pas présentée comme contradictoire avec la perspective de relogements définitifs, en particulier ceux annoncés depuis des mois par la mairie de Bordeaux.

Les Gitans expriment leur satisfaction malgré leur appréhension bien compréhensible à l'idée de quitter le Village andalou après y avoir vécu depuis si longtemps. Mais ils sont rassurés par l'annonce du Préfet de les reloger *« dans des mobilehomes confortables, comme dans la Somme »*. Les Gitans avaient vu quelques semaines plus tôt, à la télévision, les familles de la Somme relogées après de terribles inondations. Les mobilehomes en question étaient de petites maisonnettes tout à fait correctes pour y vivre quelques semaines ou même quelques mois. Elles semblaient même plus confortables que les bicoques du Village andalou !

A ce moment, les Gitans et le Comité de soutien ne doutent pas de la mise en œuvre de ce plan annoncé à toute la presse qui en rend compte de façon importante : reportages dans les journaux télévisés de 20h des grandes chaînes nationales, sur les ondes des grandes stations de radios, articles dans la presse écrite régionale et nationale.[21]

Or, malgré tout ce « remue-ménage », la suite allait être terriblement décevante.

Une journaliste zélée

A peine 36 heures après l'annonce du Préfet, alors même que les journaux nationaux n'en étaient qu'à en faire le compte-rendu, une journaliste de Sud-Ouest chargée depuis des mois de suivre l'affaire du Village andalou titrait : *« Pas de terrain pour les Gitans »*[22]. Elle avait interviewé en urgence six maires (sur les vingt-sept communes que compte la Communauté urbaine de Bordeaux) qui, visiblement, n'avaient pas été contactés par le Préfet. De toute évidence, celui-ci avait été très imprudent en

annonçant la démarche qu'il voulait suivre avant même d'avoir trouvé les lieux nécessaires. Sans surprise, les maires ou adjoints interviewés, non informés d'un éventuel accueil de familles gitanes sur leur commune, préféraient prudemment décréter qu'aucun terrain n'était disponible.

Même si la célérité de cette journaliste peut sembler admirable, on peut se demander si l'éthique de sa profession ne recommande pas de faire parfois preuve de retenue, en particulier lorsque ce sont des êtres humains qui sont en jeu... En effet, les Gitans du Village andalou devenaient dès lors des proscrits, refusés par toutes les communes. Certes, on peut tout à fait supposer que la situation aurait identique même sans cet article couperet. Mais il existait tout de même une chance que le relogement provisoire se déroule sans trop de difficulté. Cette chance n'a même pas eu le temps d'exister...

Le Préfet précise son plan

Le Préfet organise une nouvelle conférence de presse le vendredi 15 juin 2001, près d'un mois après sa première annonce. Les Gitans et le Comité de soutien sont assez inquiets car, contrairement aux assurances données par le Préfet lors de l'audience du 21 mai, ils n'ont jamais été consultés ni même informés de l'avancement du dossier. Un contact téléphonique avec un membre du cabinet du Préfet a laissé entendre qu'il valait mieux ne rien ébruiter pour ne pas faire échouer les nouveaux contacts en cours. Et, en effet, les annonces semblent cette fois-ci sérieuses car concrètes : *« Trouver des terrains n'était guère aisé. Mais le préfet n'a pas été obligé d'en réquisitionner et les négociations avec certains maires de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB) ont abouti : à Saint-Aubin (1 910 m² pour 4 familles), à Ambarès (25 000 m², 6 à 8 familles), à Talence (500 m², une famille), à Bordeaux (3 500 m², 7 familles). A Bordeaux également, les bâtiments de l'ancienne caserne Boudet seront utilisés pour 6 familles. Deux maires de droite (le RPR Alain Juppé à Bordeaux et l'UDF Alain Cazabonne à Talence) et deux maires de gauche (Henri Houdebert (PS) à Ambarès et Georges Teyssier (Verts) à Saint-Aubin du Médoc) se sont donc montrés coopératifs. Et peut-être qu'une troisième commune, Mérignac, dirigée par un socialiste (Michel Sainte-Marie) prêterait également un terrain. »*[23]

Pourtant, il ne s'agit plus d'une évacuation décidée pour toutes les familles, comme si l'urgence face au plomb était variable. Ainsi, on peut lire dans le même article : *« Au total 53 familles vivaient dans ce lotissement insalubre. Dans le cadre du programme géré par la mairie de Bordeaux six ont déjà quitté le village andalou. Vingt-quatre autres devraient également être relogées définitivement en juin pour certaines et d'ici les mois de septembre ou octobre pour d'autres. Il a donc été jugé inutile d'héberger de manière provisoire ces familles ».*

Le Comité de soutien commente : *« Il nous a immédiatement semblé que cette annonce était marquée par l'ombre du maire de Bordeaux dont les promesses concernant pas moins de vingt-quatre familles étaient prises pour argent comptant par le Préfet. L'évacuation urgente de tous les habitants du Village andalou était d'ores et déjà abandonnée, comme si le plomb n'était subitement plus aussi dangereux. »*

Une ministre au Village andalou !

Le jeudi 28 juin 2002, la Secrétaire d'État au logement, Mme Lienemann, profite d'un déplacement dans la région bordelaise pour venir elle-même au Village andalou. Constatant la précarité extrême des logements, elle affirme son engagement contre le saturnisme et confirme la fermeture imminente du Village andalou : *« "Le saturnisme et l'insalubrité sont la honte de la République. Je n'imagine pas une ville en France où on ne soit pas capable d'insérer un petit nombre de familles »*, a commenté la Secrétaire d'État. Elle va *« s'assurer, en juillet, que le camp est bien fermé »*[24] Elle soutient le plan du Préfet et annonce que *« l'État allait financer à hauteur de 5 millions de francs le relogement des familles du "village andalou" »*[25]

Le maire de Bordeaux contre-attaque

Mais le même jour, alors que son adjointe à l'action sociale accompagne la Secrétaire d'État et le Préfet au Village andalou, le maire de Bordeaux annonce au cours d'une conférence de presse qu'il reprend le

dossier en main et met en œuvre son propre plan : trois sites accueillant chacun sept familles. Ces sites sont : le terrain accueillant habituellement les forains, rue Achard à Bordeaux; le domaine de la Clairière à Gradignan sur un terrain appartenant au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Bordeaux, et enfin un terrain du port autonome situé à Ambarès, avec l'accord du maire, pourtant adversaire politique du maire de Bordeaux. La suite montrera que la générosité et le courage de ce maire ne seront pas récompensés.

Les terrains trouvés par le Préfet de la Gironde sont abandonnés. Et, alors que la caserne Boudet appartient à l'État et non à la ville de Bordeaux, M. Juppé annonce l'abandon du relogement de familles du Village andalou dans ce bâtiment : « *Nous sommes allés voir la caserne. Elle est en trop mauvais état, il faudrait faire des travaux* ». [26] Pourtant, le Préfet avait bien annoncé qu'il allait utiliser du matériel, des terrains et des locaux appartenant à l'État pour être à l'abri de toute pression de riverains ou d'élus locaux. Et c'est pourtant un élu local qui prenait des décisions pour un bâtiment de l'Etat !

La déroute du Préfet

Le Comité de soutien commente : « *De toute évidence, le Préfet a subi des pressions. On sait que le maire de Bordeaux est proche du Président de la République. A-t-on laissé entendre au Préfet que, s'il s'obstinait, il pourrait le regretter amèrement quelques mois plus tard après les élections présidentielles et législatives ? Pourtant, près d'un an avant ces élections, il n'était pas possible de savoir qui l'emporterait. Le Préfet a peut-être demandé au gouvernement un soutien qu'il n'a pas reçu. En effet, le conseiller du secrétariat d'État au logement que nous avons eu plusieurs fois au téléphone nous a avoué avoir sollicité le ministère de l'Intérieur, dont dépendent les Préfets, et n'avoir reçu aucune aide. Tout ceci viendrait peut-être confirmer la rumeur courant depuis des décennies : la gauche laisse tranquille le maire de Bordeaux – M. Chaban-Delmas puis M. Juppé – et en échange, la droite laisse aux socialistes les deux autres grandes villes de la Communauté urbaine, Mérignac et Pessac. En tout cas, ce qui est sûr, c'est que la santé des Gitans n'a pas pesé lourd dans cette affaire...* ».

Toujours est-il que le Préfet fait machine arrière : « *Quant au préfet Christian Frémont, il n'a pas souhaité polémiquer avec Alain Juppé. "Si le maire de Bordeaux a trouvé d'autres sites que ceux que j'ai proposés, tant mieux. La liste des possibilités s'allonge. Mais la caserne Boudet et d'autres terrains sont disponibles".* » [27]

La Secrétaire d'État part en vacances et le maire de Bordeaux s'apprête à transformer les mobilehomes en caravanes...

Un été cauchemardesque

Dans le cadre du plan de la mairie de Bordeaux, quelques familles ont été relogées au cours des mois d'avril et mai 2001, en particulier assez près du Village andalou, quai de Bacalan par exemple. La rupture avec la communauté n'était donc heureusement pas trop violente pour elles.

Il n'en fut pas de même pour les familles concernées par les mesures mises en œuvre fin juillet 2001.

Le journal Sud-Ouest confirmait qu'il devait s'agir de mobilehomes : « *La mairie de Bordeaux a pris la décision d'acheter des mobilehomes qui seront répartis sur trois sites.* » [28]

Hélas, ce furent en réalité des caravanes qui furent utilisées, ce qui fut considéré comme une véritable humiliation par les Gitans du Village andalou, sédentaires depuis 40 ans. Certains hommes confièrent que leurs femmes en pleuraient toutes les nuits. Mais les familles acceptèrent malgré tout cette solution. D'abord, cela permettait enfin de fuir le saturnisme, d'autant que les prélèvements sanguins, dont les résultats avaient été annoncés fin mai, faisaient état d'une très importante augmentation du saturnisme et que rien ne permettait d'écarter l'éventualité d'une nouvelle aggravation de cette affection.

Par ailleurs, la rumeur courrait que ceux qui acceptaient de partir en caravane seraient relogés avant et mieux que les autres.

En fin de compte, une vingtaine de familles se sont retrouvées en caravanes.

Le Comité de soutien commente : « *Sincèrement, le maire de Bordeaux aurait-il relogé en caravanes des non-Gitans ? Bien sûr que non ! Il s'agissait bien là d'une mesure ethniquement discriminatoire... du racisme pour dire les choses directement.* »

Non aux Gitans !

Les caravanes ne furent installées que sur deux terrains, celui de Bordeaux et celui de Gradignan.

En effet, le troisième terrain, prévu à Ambarès, commune dont le maire est socialiste, ne pu être utilisé. Ce maire fut le seul adversaire politique du maire de Bordeaux à accepter d'aider au relogement provisoire des Gitans. Mais devant la levée de boucliers que cette décision suscita, il finit par annoncer l'annulation du projet.

Entre autres, ce furent les élus d'opposition – et donc les amis politiques de M. Juppé ! – qui firent échouer le projet : « *Dans un communiqué remis sur place, le groupe Le nouveau pour Ambarès et l'association Alliance pour le nouveau ambarésien déclaraient notamment : "L'opposition critique une prise de décision autoritaire sans autre consultation, ni de la population concernée ni de son Conseil municipal représentant pourtant les administrés..."*, conclut le groupe minoritaire en soulignant qu'il a participé à toutes les réunions sur la venue des résidents du Village andalou. »[29]

Enfin, la propre majorité du maire d'Ambarès s'opposa au projet : « *"En aucun cas, le maire de Bordeaux n'est habilité à répartir, sur les autres communes de la CUB, les personnes qui lui posent des problèmes dans sa commune. Il a organisé dans sa mairie une réunion des bailleurs sociaux (HLM) de l'agglomération. Et il les a mis dans l'embarras"* lance Michel Héritier, premier adjoint au maire d'Ambarès-et-Lagrave. *"C'est un dossier opaque. On apprend tout par les médias. Et nous devons réagir au coup par coup"* répond en écho Nicole Korjanieski, adjoint aux affaires sociales. Les deux élus réagissaient ainsi à la réunion de mardi en l'hôtel de Rohan. Car la mobilisation de la population ambarésienne contre l'installation d'une partie des résidents du Village andalou ne faiblit pas. Les rassemblements se suivent à la mairie. On attend plusieurs centaines de personnes aujourd'hui, à partir de 18 h 30, devant la mairie d'Ambarès-et-Lagrave. »[30]

Courage politique

On ne peut guère parler de courage politique, celui-ci devant s'exercer dans les moments difficiles, et c'était effectivement le cas face à des manifestations importantes au cours desquelles une banderole « Non aux gitans » était brandie, rappelant des époques et des événements que l'on croyait oubliés.

Quant aux élus communistes, ils firent preuve d'une capacité à manier la dialectique qui aurait pu faire rire s'il ne s'était agi de la santé d'enfants : « *"Nous soutiendrons et participerons à toutes initiatives et actions qui, excluant tout racisme ou rejet de l'autre, auront pour objectif de refuser la venue de ces familles"* écrivaient, hier, les élus communistes et apparentés d'Ambarès-et-Lagrave. »[31]

Pour en finir avec ces petites manœuvres fort peu dignes, il faut aussi signaler que l'opposition socialiste de Gradignan a, elle aussi, critiqué l'accueil provisoire de familles, sans toutefois parvenir à le faire échouer :

« *Daniel Oudot, conseiller municipal (PRG) de Gradignan, avec d'autres élus d'opposition dont Anne-Marie Keiser, aussi conseillère générale (PS) du canton de Gradignan, a écrit au maire de Bordeaux et à la secrétaire d'État au logement pour exprimer son rejet d'un tel état de fait (...) Absence de concertation, précarité et problèmes juridiques, seraient donc les raisons qui motivent l'intervention de l'opposition de Gradignan.* »[32]

Manifestations et pétitions anti-Gitans

Les riverains des terrains proposés pour l'accueil de familles du Village andalou se firent entendre aussi : à Ambarès, on l'a vu, ce furent des manifestations contre la venue des Gitans, de même qu'à Bacalan

concernant le terrain Achard : « Une soixantaine de personnes ont manifesté hier en fin d'après-midi, rue Achard, à Bacalan, à l'appel d'un collectif de quatorze associations du quartier opposé au relogement de familles gitanes sur le terrain dévolu à l'accueil, deux fois l'an, des forains. »[33]

Près de la caserne Boudet de Bordeaux, une pétition anonyme circula. A Gradignan aussi, une pétition fut lancée. Mais, pour l'une comme pour l'autre, il fut impossible de connaître le nombre de signatures, certainement pas plus de quelques dizaines. Mais ces tristes démarches furent logiquement relatées par les médias locaux, ce qui devait être le but recherché par leurs instigateurs.

Pour contrecarrer cet effet contraire à sa démarche de solidarité, le Comité de soutien présenta alors à la presse sa propre pétition, proposée à la signature des bordelais depuis quelques mois : plus de mille cinq cents signatures, ce qui représente un très bon résultat pour une pétition d'intérêt local : « Le comité de soutien des familles du Village andalou a présenté hier une pétition de 1500 signatures en faveur du relogement des Gitans dont les enfants sont atteints de saturnisme. Lancée au mois de décembre 2000, cette pétition entend répondre à une autre, circonscrite, elle, au quartier de la caserne Boudet. »[34]

Il est impossible de mesurer les effets sur l'opinion publique de tous ces rebondissements. On peut néanmoins constater que certains reportages télévisés ont montré des riverains exprimant des « opinions » aussi progressistes que « Les Gitans, vous en accueillez quelques-uns et après il en arrive de partout ! » ou « Ils ne travaillent pas, et pourtant ils ont dans les poches d'énormes liasses de billets », etc.

Situation bloquée

Le Comité de soutien commente : « Ce fut vraiment un été cauchemardesque : partie de “ ping-pong ” entre le Préfet et le maire de Bordeaux, abandon du plan d'évacuation du Préfet, évacuation d'une vingtaine de familles... alors que d'autres restaient dans le ghetto plombé, disparition des mobilehomes au profit de caravanes, et puis ces manifestations et pétitions... quelle tristesse. »

Début août 2001, les situations des familles du Village andalou étaient assez diverses :

- quelques familles relogées dans des conditions correctes voire très bonnes par exemple pour Antoine, le premier relogé (depuis décembre 2000) ;
- une vingtaine de familles évacuées et relogées provisoirement en caravanes sur deux terrains. Il faut d'ailleurs noter que les familles relogées en maison ou évacuées en caravanes n'étaient pas les plus touchées par le saturnisme, ce critère de bon sens n'ayant de toute évidence jamais été pris en compte par la mairie de Bordeaux ;
- une bonne vingtaine de familles restant au Village andalou, soumises au saturnisme et se sentant abandonnées.

Quitter le plomb pour l'amiante ?

Pour ces dernières, la suite allait être très dure à vivre. Le 11 août, c'est en lisant la presse régionale que les familles et le Comité de soutien étaient informés d'un projet de la mairie de Bordeaux tout à fait choquant : reloger un certain nombre de familles dans une cité insalubre et « amiantée », promise à la destruction : « “Nous faire sortir d'ici pour en mettre d'autres, c'est scandaleux. On ne comprend pas.” A la cité Carreire, la nouvelle de l'arrivée de familles du Village andalou dans les maisons qui doivent faire l'objet d'une démolition, a fait l'effet d'une bombe. En attente, eux aussi, d'un relogement dans des maisons neuves qui “tardent à être construites”, les habitants ne comprennent pas qu'on reloge des personnes dans des maisons précaires. “On les sort de là-bas parce qu'il y a du plomb, et on les reloge dans un endroit vétuste avec de l'amiante. Ce n'est vraiment pas honnête”, dénonce Nicolas Utiel, venu à la réunion de CVCL, association de consommation logement cadre de vie. Aquitanis, Office public HLM, propriétaire de la cité, est formel : “Le logement respecte la réglementation en vigueur quant à son habitabilité.” Pas de risque donc, pour Aquitanis, à reloger des familles à titre provisoire dans ces maisons, jugées “obsolètes, et non pas vétustes”. Pourtant, depuis 1993, la cité Carreire nouvelle, qui

date des années 50, doit être détruite pour être reconstruite progressivement. La raison ? L'état des logements à la limite de l'insalubrité. (...) [Paulette] habite la cité depuis quarante-sept ans. Depuis quelques semaines, elle lutte contre les rats dans sa cuisine. "Regardez, mes murs sont pleins d'eau. L'humidité s'infiltré partout, je n'ose même plus ouvrir la fenêtre de la salle de bains de peur qu'elle me reste entre les mains." Dans la cité, des maisons ont déjà été quittées par leurs occupants, relogés dans la vingtaine de nouvelles maisons construites. Elles sont à l'abandon, gagnées par les herbes folles, les murs éventrés, la toiture cassée. »[35]

Une nouvelle polémique naît donc, relayée par la presse : « Le Comité de soutien s'inquiète d'éventuels relogements dans la cité Carreire, réputée insalubre. »[36] Ce projet indigne ne pourra être mené à son terme par la mairie de Bordeaux.

Déshabiller Pierre pour habiller Paul...

Presque simultanément, celle-ci tente de récupérer pour des familles du Village andalou des logements d'urgence qu'elle possède, quai de Brazza, dans une ancienne école désaffectée. A priori, cela semblait être une bonne initiative, l'important étant que les familles quittent le ghetto et le saturnisme. Mais ces logements sont loués par la mairie de Bordeaux à des familles non-gitanes qui reçoivent au cœur de l'été un avis d'huissier leur imposant de quitter les lieux sous quinze jours : « "On panique totalement". Les six familles en situation précaire qui doivent céder la place dans ce logement de transit aux Andalous se sentent complètement dépassés par les événements. En plein mois d'août, ils doivent trouver une habitation sans aucune aide, tous les travailleurs sociaux étant partis en vacances. La nouvelle est tombée comme un couperet avec une lettre de l'huissier fin juillet, les invitant à quitter les lieux dans les quinze jours. »[37]

Le Comité de soutien craignait que cette affaire ne tourne mal. Après les manifestations et pétitions, on pouvait craindre des réactions du genre « On jette d'honnêtes citoyens à la rue pour donner leur place à ces Gitans... »

Une nouvelle polémique naît donc : « Stéphane Lhomme, porte-parole du Comité de soutien, dénonce la volonté de reloger des personnes dans des endroits nécessitant l'expulsion d'autres familles. »[38] Il faudra en réalité plusieurs semaines pour que les précédents locataires trouvent, par leurs propres moyens, d'autres logements et que des familles du Village andalou puissent enfin quitter leur ghetto. Ce lieu de relogement collectif – c'est à dire concernant plusieurs familles, malgré des aspects assez négatifs comme une certaine précarité des appartements, aura comme principal intérêt de constituer une étape intermédiaire entre la vie communautaire du Village andalou et un relogement individuel vécu assez difficilement par certaines familles. Ce type de relogement permettra donc d'amoinrir le choc de la « sortie du ghetto ».

Amiante au Village andalou

Au fur et à mesure des départs, les bicoques du Village andalou étaient détruites pour éviter que d'éventuels nouveaux occupants ne s'y installent. Cette mesure prise par la mairie de Bordeaux était tout à fait normale, le Village andalou devant de toute évidence disparaître au plus vite. Pourtant, une nouvelle fois, cette mesure était mise en œuvre en dépit du bon sens. En inspectant les décombres, je découvris des matériaux laissant craindre une présence d'amiante. Après quelques recherches téléphoniques, je parvenais à contacter le responsable d'un laboratoire d'analyses de la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM), spécialisé dans les inspections de chantiers. Sur place, il confirma la présence d'amiante, en particulier dans des plaques situées à l'arrière des maisons et dans des tuyaux. Les matériaux, broyés par les bulldozers, avaient forcément dégagé des poussières d'amiante, mettant en danger tant les ouvriers que les habitants du village andalou. Le spécialiste de la CRAM estima que, heureusement, ces matériaux n'étaient pas parmi ceux qui pouvaient dégager le plus de poussières, mais il marqua sa grande surprise de voir que ce chantier n'avait pas été déclaré dans les formes et qu'aucune des mesures prévues par la législation n'avait été prise : les parties amiantées auraient du être prélevées avant la destruction des maisons.

L'inspecteur déclara devoir en référer à ses supérieurs avant de faire quelque action que ce soit. Or, malgré un article dans le quotidien Sud-Ouest[39], personne n'intervint et la casse des maisons continua, avec des risques que des gens n'inspirent des poussières d'amiante. Risques modérés mais bien réels. On peut vraiment se demander à quoi peuvent bien servir les réglementations concernant l'amiante.

Au fil des relogements et des destructions de maisons, il faudra encore quatre mois pour que les dernières familles puissent partir du Village andalou.

Bilan d'Alain Juppé dans l'affaire du Village andalou

Le maire de Bordeaux n'a jamais voulu prendre en compte l'urgence réelle de la situation et le drame humain qui se jouait. Alors qu'il aurait fallu décréter une évacuation urgente du Village andalou, il n'a cessé de réclamer du temps : 5 ans, 2 ans, 6 mois...

En définitive, il aura fallu attendre un an et demi pour que les dernières familles quittent le Village andalou, avec des conséquences certainement graves sur le développement des enfants gitans, mais difficiles à évaluer dans la mesure où aucun suivi réel de la plombémie n'a été fait. En particulier, personne ne sait quels étaient les taux de plomb des adultes et enfants au moment de leur départ du Village andalou.

Le Comité de soutien donne son analyse de la situation : *« Il ne s'agit pas de dire qu'il est facile de reloger 50 familles gitanes, mais de considérer qu'il y avait là une urgence absolue et que des mesures exceptionnelles devaient être prises ».*

Ce qui a été possible pour de nombreuses familles de la Somme, touchée par de graves inondations en 2000, ne l'a pas été à Bordeaux pour des Gitans confrontés à un danger immédiat. Le maire de Bordeaux n'a pas été à la hauteur et il a négligé la santé et l'avenir des enfants gitans.

Un autre aspect de l'action du maire de Bordeaux a été sa volonté de montrer que, quoi qu'il arrive, ce serait lui et lui seul qui déciderait de tout. Ainsi, quand le Préfet de la Gironde a décrété une évacuation en urgence du Village andalou, il n'a jamais pu mettre en œuvre sa décision. Le maire de Bordeaux n'a plus eu qu'à attendre l'échec du Préfet pour décréter qu'il reprenait le dossier en main.

On notera aussi, juste avant les élections municipales, des effets d'annonce qui ont fait naître chez les Gitans de faux espoirs. Alors qu'ils étaient extrêmement inquiets pour leurs enfants, ils ont eu à subir les désenchantements dus aux effets d'annonce de la mairie de Bordeaux. Voici quelques exemples de ces annonces :

- *« Dès fin novembre, quatre familles dont les enfants sont particulièrement intoxiqués vont être relogées : deux dans des grands appartements (HLM) situés dans des communes de l'agglomération, et deux autres dans une maison de Bacalan, que vont quitter les anciens combattants marocains ».*[40]

En réalité, il n'y eut aucune famille relogée en novembre, et une seule en décembre.

- *« Une dizaine de familles relogées. D'ici à la fin mars, comme prévu, une dizaine de familles du Village andalou de Bacalan seront relogées. »*[41].

En réalité, il y eut fin avril seulement trois familles relogées. Ce fut d'ailleurs reconnu par le maire de Bordeaux et rapporté le 21 avril mais toujours sans rectification des précédentes fausses annonces municipales : *« Concernant le relogement, le maire a précisé que trois familles ont été installées. »*[42].

Dénigrer les victimes... et encaisser les financements

Par ailleurs, les besoins légitimes des familles gitanes ont été dépeints comme des exigences. L'adjointe au maire de Bordeaux, chargée de superviser le relogement des familles gitanes, reconnaîtra pourtant, au moins une fois, les difficultés auxquelles les Gitans sont confrontés : *« Trois familles ont refusé le*

relogement, pour des raisons sincères. Ils sont inquiets de quitter le village, de s'éloigner de la communauté (...), déclare Véronique Fayet (adjointe au social). Ceux qui ont été relogés à Gradignan reviennent au village tous les jours. Par inquiétude, ils ne sont pas prêts à aller n'importe où »[43]. Ces inquiétudes étaient légitimes, prévisibles, et des mesures d'accompagnement auraient pu et du être mises en œuvre.

Un membre du comité de soutien donne son appréciation de cette période : « Les élections municipales des 11 et 18 mars 2001 approchaient. Il n'était sûrement pas très bon pour le maire de Bordeaux de passer, même auprès d'un électorat majoritairement conservateur, pour quelqu'un qui abandonnait à leur triste sort des gens touchés par le saturnisme, fussent-ils Gitans. D'où certainement cette campagne d'effets d'annonce avec ses conséquences néfastes sur le moral des familles gitanes ».

On peut partager ou non cette analyse, mais les faits sont eux incontestables et, au fil des semaines, les Gitans ont bien constaté que le Maire de Bordeaux se moquait d'eux. Cela a très largement contribué à les pousser à manifester puis à porter plainte en justice.

Enfin, le maire de Bordeaux a continué jusqu'au bout à encaisser des loyers (pour un total d'environ cent mille francs ou quinze mille euros mensuels pour les trente-huit bicoques du bidonville), malgré le saturnisme et l'état d'insalubrité absolue du Village andalou. Il a aussi encaissé l'aide financière de l'Etat de cinq millions de Francs versée pour le relogement des familles du Village andalou.

En résumé, M Juppé a tout simplement manqué, dans cette affaire comme d'en d'autres, du plus élémentaire humanisme.

[1] Sud-Ouest, 14 avril 2000 : "Village andalou : fermeture dans cinq ans ?"

[2] Libération, le samedi 14 avril 2001 : " Quand le taux monte, le QI baisse ".

[3] Les "payos" sont les non-Gitans. C'est un équivalent des "gadjés".

[4] Sud-Ouest, lundi 11 décembre 2000 : "Une première en chantant."

[5] Sud-Ouest, lundi 12 mars 2001 : "Pour un relogement citoyen."

[6] Sud-Ouest, jeudi 19 avril 2001 : "Les gitans manifestent encore."

[7] Sud-Ouest, 2 mai 2001 – Supplément " Eco ".

[8] Le Monde, 6 Octobre 1995: " Jusqu'en 1993, le champ de compétence de M. Juppé s'étendait au domaine privé de la Ville de Paris ".

[9] Le Monde, 6 Juillet 1995 : " Plusieurs membres de la famille de M. Juppé bénéficient de logements de la Ville de Paris ".

[10] Le Monde, 29 Juin 1995 : " Le fils du premier ministre bénéficie d'un appartement de la Ville de Paris. Alain Juppé avait obtenu une baisse du loyer de ce logement. "

[11] Le Monde, 8 juillet 1995.

[12] Le Monde, "Des gitans logés dans un camp insalubre portent plainte contre le maire de Bordeaux", 10 mars 2001.

[13] Libération, "Plomb et ras-le-bol chez les gitans du "village andalou"", lundi 12 mars 2001.

[14] Libération, "Affaire Juppé: à l'origine de la saisie du Service central de prévention de la corruption (SCPC), le maire PS de Longjumeau se fait contrôler", 11 octobre 1995.

[15] Libération, "Plomb et ras-le-bol chez les gitans du "village andalou"", lundi 12 mars 2001.

[16] Le Monde, "Des gitans logés dans un camp insalubre portent plainte contre le maire de Bordeaux",

10 mars 2001.

[17] Le Parisien, "Alerte au saturnisme au Village gitan de Bordeaux", samedi 17 mars 2001.

[18] M. Juppé a effectivement été réélu dès le premier tour avec 50,96% des suffrages exprimés.

[19] Sud-Ouest, samedi 21 avril 2001 : “ *La mairie réduit les délais* ”.

[20] Sud-Ouest, samedi 21 avril 2001 : “ *La mairie réduit les délais* ”.

[21] Libération, mercredi 23 mai 2001 : “ *Plomb: la Gironde veut en finir avec le village gitan.*”

Le Monde, jeudi 24 mai 2001 : “ *Les Gitans du "village andalou" bordelais vont être relogés en urgence.* ”

[22] Sud-Ouest, mercredi 23 mai 2001 : “ Pas de terrains pour les Gitans ”.

[23] Sud-Ouest, samedi 16 juin 2001 : “ Tous les Gitans seront relogés ”.

[24] Sud-Ouest, vendredi 29 juin 2001 : “ Nouveau projet pour les Gitans ”.

[25] Dépêche AFP du 28 juin 2001.

[26] Sud-Ouest, vendredi 29 juin 2001 : “ Nouveau projet pour les Gitans ”.

[27] Sud-Ouest, vendredi 29 juin 2001 : “ Nouveau projet pour les Gitans ”.

[28] Sud-Ouest, vendredi 29 juin 2001 : “ Nouveau projet pour les Gitans ”.

[29] Sud-Ouest, mardi 24 juillet 2001 : “ Pas de Village andalou ”.

[30] Sud-Ouest, vendredi 20 juillet 2001 : “ Le refus se généralise ”.

[31] Sud-Ouest, vendredi 20 juillet 2001 : “ Le refus se généralise ”.

[32] Sud-Ouest, vendredi 13 juillet 2001 : “ Mesurette d’urgence ”.

[33] Sud-Ouest, samedi 14 juillet 2001 : “ Manif à Bacalan ”.

[34] Sud-Ouest mercredi 4 juillet 2001 : “ Pétition contre pétition ”.

[35] Sud-Ouest, samedi 11 août 2001 : “ La cité s’interroge ”.

[36] Sud-Ouest, mardi 14 août 2001 : “ Polémique sur les relogements ”.

[37] Sud-Ouest, jeudi 16 août 2001 : “ Un départ précipité ”.

[38] Sud-Ouest, mardi 14 août 2001 : “ Polémique sur les relogements ”.

[39] Sud-ouest, vendredi 17 août 2001 : “ Des traces d’amiante ”.

[40] Sud-Ouest, jeudi 26 octobre 2000 : “ Le relogement va commencer ”.

[41] Sud-Ouest, mercredi 7 février 2001 : “ Une dizaine de familles relogées ”.

[42] Sud-Ouest, samedi 21 avril 2000 : “ La mairie réduit les délais ”.

[43] Sud-Ouest, "Les Tsiganes portent plainte", vendredi 9 mars 2001.